

## **Recensement : du 16 janvier au 22 février 2020**

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain



Organisé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et la ville de Sannois, le recensement concerne 8 % de la population sannoisienne.

Du 16 janvier au 22 février 2020, 4 agents recrutés par la ville (avec carte tricolore signée du maire\*) se rendront au domicile des Sannoisiens dont le logement aura été tiré au sort par l'INSEE. Si vous êtes concerné, un courrier officiel vous en informera ainsi que du passage de l'agent recenseur.

### **Répondez sur internet, c'est encore plus simple !**

Comme 60 % des personnes recensées en 2019, vous êtes invités à vous faire recenser via le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). L'agent recenseur vous remettra vos identifiants pour accéder au questionnaire en ligne et vous expliquera la démarche à suivre. Si vous n'avez pas accès à internet, l'agent recenseur vous donnera le questionnaire papier à remplir et viendra le récupérer ensuite. Les données fournies ne sont transmises qu'à la direction régionale de l'INSEE, seul organisme habilité à les traiter.

Au-delà de déterminer la population de la ville, le recensement a des impacts directs sur la commune. Il permet notamment de définir la participation de l'État au budget de la ville et aussi de prévoir des aménagements tels que des crèches, écoles, commerces, transports afin de s'adapter à l'évolution et aux besoins de la population.

Se faire recenser est donc un geste civique utile à tous.

***Le recensement est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.***

***\*En cas de doute, contactez le service population au 01 39 98 20 90***

## **Les agents recenseurs sannoisiens 2020 :**



Christelle DALMARD



Audrey Fernandez



Jean-Charles Née



Marie-Claire Dongui

## **Service population**

Hôtel de ville  
Place du Général Leclerc  
Rez-de-chaussée  
95110 Sannois  
Tél. 01 39 98 20 90

[population@sannois.fr](mailto:population@sannois.fr)

### **Accueil du public**

Du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Fermé le mardi après-midi

Samedi 8h30-12h (sauf juillet et août)

### **Document(s)**

[Recensement en ligne](#)

[Les grandes étapes](#)

[Etudiants](#)

[Comment suis-je recensé ?](#)

[A quoi sert le recensement ?](#)

### **Liens utiles**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)